



Pratique EsB3

Ateliers de psychoéducation

1. Présentation synthétique de la pratique

Un enfant en conflit avec la loi (ECL) est souvent un adolescent ayant un manque ou une faible socialisation, causé notamment par un abandon de l'école, une incapacité de suivre une formation, vivant au sein d'une famille désorganisée.

Son acte est poussé par des conflits internes : soit une volonté de gain rapide, soit un souhait d'affirmation de son identité par une prise de risque. A chaque fois, l'adolescent méconnaît ou sous-estime les conséquences encourues dont celle de l'emprisonnement.

Pendant la détention, les adolescents vivent dans des conditions difficiles, ils sont mêlés à diverses catégories d'auteurs d'infractions et, parfois même, côtoient des adultes. La contagion criminelle est réelle. La prison, théoriquement considérée comme une sanction, apparaît être aussi une école du crime, une porte ouverte à la récidive.

A la libération, les anciens ECL sont remis à leurs parents et doivent gérer eux-mêmes les contradictions et tensions internes à leur famille et à eux-mêmes. D'un autre côté, la pression et l'influence du groupe de pairs et/ou des manques/besoins continuent à attiser en eux le risque de commission d'infraction/manquement. Rarement, ils sont impliqués, à leur sortie de prison, dans un programme de réadaptation sociale qui leur donnerait des orientations pour favoriser leur reconstruction sociale. Cela paraît difficile à réaliser sans soutien adapté. Dans ce processus de reconstruction et réadaptation, le « comprendre » et le « savoir » sont des catalyseurs indispensables pour y parvenir.

Le « **comprendre** » suppose avoir une connaissance, notamment sur l'acte posé, pourquoi l'avoir commis, pourquoi avoir été puni et prendre des décisions pour ne plus recommencer.

Le « **savoir** », consiste à disposer des informations nécessaires sur ce que la vie sociale requiert. L'ECL identifie sa responsabilité, le tort causé, il connaît les éléments de droit qui régissent la vie et les punitions qui peuvent découler de leur non-respect, les menaces existantes et sait comment les affronter.

2. Objectifs

Assurer une prise de conscience chez l'ex ECL favorable à sa réinsertion sociale durable, en :

- Lui faisant comprendre les conséquences de son acte ;
- Lui permettant de résister aux pressions d'ordre psychologique et d'ordre social ;
- Suscitant sa responsabilisation et son action réparatrice envers les victimes.

3.Moyens nécessaires

Ressources humaines :

En groupe, 2 éducateurs suffisent : l'un anime et l'autre observe pour noter dans les dossiers et affiner en entretien individuel les points qu'ils auraient soulevés.

Si des activités individuelles sont à prévoir après, il faut envisager 1 animateur pour 2 adolescents.

Moyens matériels :

- Une salle avec des chaises et tables ;
- Ordinateur, vidéoprojecteur, capsules de films documentaires ;
- Papier padex, marqueur, feuilles blanches, stylos pour chacun ;
- Parchemin de bonne conduite pour chaque adolescent, à la 3^{ème} séance ;
- Matériel pour l'atelier de résilience (à prévoir selon les besoins) ;
- Moyen de transport et de communication de l'éducateur pour inviter les participants et faire le suivi ;
- Eau, collation pour les participants, si possible.

Partenariats :

Les services éducatifs, judiciaires compétents doivent coopérer pour contribuer à la réussite de la réinsertion de l'ECL.

4. Défis et recommandations

Défis	Recommandations
Les ECL assimilent les rencontres à des retrouvailles post-carcérales et peuvent manquer de concentration	Établir des règles à l'entame pour maintenir le sérieux chez les ECL
Des ECL sous addiction	Prévoir une prise en charge en addiction avant leur participation
Les difficultés de compréhension de la langue française ou de la langue locale parlée par l'équipe	S'exprimer dans un langage simple avec des exemples /images
L'éloignement géographique des adolescents participants du lieu de l'activité	Organiser des groupes géographiques et identifier des lieux publics proches des AECL pour animer les séances
Les cas d'absence ou de retard des adolescents	Rappeler les ECL la veille de l'activité, tout en impliquant les parents

5. Déroulement

Les prérequis pour la conduite d'un atelier de psychoéducation :

a-Évaluation/Sélection

- Identifier 10 ex ECL chez qui, la responsabilité est reconnue, c'est-à-dire, qu'ils reconnaissent leur infraction et sont volontaires au projet de resocialisation proposé via l'atelier de psychoéducation.

Pour cela, les travailleurs sociaux réalisent des rencontres préparatoires avec les ECL ciblés avec le concours de leurs parents lors des visites à domicile (VAD), des entretiens afin d'évaluer leurs besoins et les défis qu'ils rencontrent (problèmes, forces, limites, environnement, attentes) dans leur réinsertion. Il faut bien identifier les défis rencontrés par les jeunes (fumoir à proximité, pression des camarades,) pour constituer un groupe homogène et ces thèmes feront l'objet du module 3.

- Pour chaque atelier, les intervenants sociaux choisissent :
 - Le brise-glace,
 - Les courtes vidéos selon le ou les thèmes à traiter avec les jeunes (ex : démantèlement de fumoir pour la prévention de la drogue à Abidjan).
- L'éducateur révise, avant la séance 2, les articles du code pénal concernant l'infraction commise par chacun et prévoit le document pour animer et vulgariser les notions.
- Des activités accessoires peuvent être conduites entre temps comme des ateliers de résilience, des séances de *counseling*. Une fois les groupes d'adolescents constitués, il convient de les rassurer sur le déroulé pour qu'ils prennent effectivement part aux rencontres. En parallèle, il faut obtenir l'accord des parents.

b-Règles d'usage pour les animations

Les ateliers se déroulent sur 3 jours de suite pour une dynamique d'apprentissage et d'appropriation, soit 1 module jour. Pour que les adolescents restent concentrés, chaque module dure 1h maximum selon le schéma ci-dessous :

- Se présenter et demander aux adolescents de le faire à leur tour ;
- Introduire par une séance de brises glace (chant, jeux, anecdotes etc.) ;
- Donner la parole aux adolescents le plus possible ;
- L'expérience doit être leur ;
- Bien qu'il y ait des similitudes, ne jamais oublier que chaque situation est unique ;
- A chaque rencontre, faire un rappel du thème abordé précédemment ;
- Prioriser les problèmes, il n'est pas possible de traiter toutes les difficultés en une séance, il vaut mieux bien approfondir un thème.

c-Animation

Module 1 Durée : 55 mn L'infraction ? « Je connais mon infraction, ses conséquences sur la victime et moi-même ainsi que la loi qui me punit »	<p>a- Accueil des adolescents puis installation en U autour de l'animateur ;</p> <p>b- Brise-glace ;</p> <p>c- Par un tour de table, chaque adolescent doit expliquer l'infraction commise en répondant aux questions Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ? (2 minutes par adolescent, soit 20 min) ;</p> <p>d- Demander les conséquences qu'il y a eu suite à cet acte, tant pour la/les victimes que pour eux-mêmes (8-10 min) : <ul style="list-style-type: none"> - pour la victime, les participants relèvent le tort causé - pour eux, en groupe ou en individuel, ils complètent un tableau sur les effets positifs et négatifs ; </p> <p>e- La consigne est la suivante : Dresser un tableau à 2 colonnes, une colonne pour « effets positifs » et une autre « effets négatifs » et demander à chaque adolescent sur la base de son expérience personnelle de renseigner les cases ;</p> <p>f- En individuel ou en binôme d'adolescents, faire le total de chaque case avec chaque adolescent, ensuite, lui permettre de tirer une conclusion. D'ordinaire, la partie négative aura un score plus élevé ; un score contraire serait sans doute la preuve d'une souffrance psychopathologique chez l'adolescent et donc une nécessité de le faire suivre par un spécialiste.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Conséquence de l'infraction pour moi</th></tr> <tr> <th>Faits positifs relevés</th><th>Faits négatifs relevés</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total (+)=</td><td>Total (-)=</td></tr> </tbody> </table>	Conséquence de l'infraction pour moi		Faits positifs relevés	Faits négatifs relevés			Total (+)=	Total (-)=
Conséquence de l'infraction pour moi									
Faits positifs relevés	Faits négatifs relevés								
Total (+)=	Total (-)=								

	<p>g- Revenir sur la sanction (15 min) : chaque adolescent dit comment il a vécu et conçoit la sanction reçue et ce qu'il a retenu. L'éducateur leur explique l'article du code pénal qui punit leur infraction respective ;</p> <p>h- Sensibiliser les adolescents sur les notions de droits de l'homme et de citoyenneté en général ; à savoir la solidarité, l'entraide, la paix... (5 min) :</p> <p>i- Récapituler le thème animé et évaluer ce que les adolescents ont retenu. (5 min).</p>
Thème 2 Durée 45-60 mn Responsabilité et réparation ou « Je reconnaiss ma responsabilité et je souhaite réparer ma faute »	<p>a- Accueil des adolescents puis installation en cercle quand tous sont arrivés ;</p> <p>b- Brise-glace ;</p> <p>c- Bref rappel du thème antérieur sur l'infraction, les conséquences et la loi (5 min) ;</p> <p>d- Définir le mot du jour « Responsabilité », qu'est-ce que c'est ?</p> <p>Poser cette question au groupe et recueillir les réponses de chaque participant. Compiler les réponses sur une grande feuille au tableau, expliquer le sens du mot et amener chaque adolescent à situer sa responsabilité dans la faute commise.</p> <p>L'animateur peut avoir la latitude d'animer avec créativité pour que les jeunes puissent comprendre (15 min).</p> <p>DÉFINITION : Responsabilité renvoie à être responsable ; c'est assumer et reconnaître les conséquences de ses actes ;</p> <p>e- Demander à chaque adolescent de définir le mot « Réparation ». Compiler les réponses sur une grande feuille au tableau, expliquer le sens du mot et amener chaque adolescent à situer sa responsabilité dans la faute commise. (15 min) ;</p> <p>f- Demander aux adolescents de proposer une réparation de leur faute ; en discuter en groupe après. Il s'agit de leur demander ce qu'ils pourraient faire s'ils souhaitent demander pardonner (cf. : critères de la justice réparatrice, travail auprès de la victime). (15 min) ;</p> <p>g- Récapituler le thème animé et évaluer ce que les adolescents ont retenu. (5 min).</p>
Thème 3 Durée : 50-60mn Ma réinsertion avec zéro récidive	<p>a- Accueil des adolescents puis installation en cercle quand tous sont arrivés ;</p> <p>b- Brise-glace ;</p> <p>c- Bref rappel du thème antérieur sur l'infraction, les conséquences et la loi (5 min) ;</p> <p>d- Sur la base des défis de réinsertion relevés lors de la phase préparatoire par l'équipe, animer une prévention en visionnant une courte vidéo sur le sujet qui les préoccupe ou sur lequel il faut les conscientiser (sur des sites en ligne ou médias sociaux) (10 min)</p> <p><i>Parmi les préoccupations fréquentes des adolescents :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Faux Amis <p><i>Recommandations clés : Travailler à identifier/reconnaître les faux amis (les signes et indicateurs), les risques encourus en fréquentant les faux amis et comment résister à leur influence en partant de l'expérience des adolescents,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le risque des drogues, la proximité de fumeurs <p><i>Recommandations clés : Évoquer les drogues qu'ils connaissent ou dont ils ont entendu parler, travailler à identifier leurs effets et conséquences au plan psychologique et social,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les responsabilités de l'adolescent <p><i>Recommandations clés : définir les responsabilités et amener chaque adolescent à en citer au moins une et leur demander de définir et dire son bien-fondé ;</i></p> <p>e- Un atelier de résilience peut aussi être réalisé pour identifier les facteurs de risque et de protection (sous l'orage), ou pour développer les perspectives des jeunes (la malle à souhaits).</p> <p>f- Récapituler le thème animé et évaluer ce que les adolescents ont retenu (5 min) ;</p> <p>g- A la fin du jour 3, un parchemin de bonne conduite est remis à chaque adolescent pour sa participation et son engagement à ne pas récidiver. On peut leur demander de venir avec une photo de lui qui sera collée sur le parchemin remis (5 min) ;</p> <p>h- Une photo de famille immortalise le moment et met fin à l'activité.</p>

D-Suivi

Dans le cadre du suivi habituel, lors des VAD ou des appels téléphoniques réguliers, apprécier l'évolution des adolescents, relever les nouveaux besoins et ne pas hésiter à leur apporter l'accompagnement nécessaire jusqu'au retrait de l'intervenant :

- Ont-ils repensé à l'infraction qu'ils ont commise (est ce qu'ils comprennent mieux pourquoi la justice les a sanctionnés, s'ils rejettent leur responsabilité) : *Aujourd'hui comment perçois-tu l'acte posé ?*
- Ont-ils envie de réparer, demander pardon à la victime ? *Penses-tu que cela peut se réparer et comment ?*
- Comment vivent-ils les défis ? Ont-ils su faire face ? Rencontrent-ils actuellement une difficulté et malgré les séances, ils ne savent pas comment s'en sortir ? *Est-ce que les séances t'ont aidé pour ta réinsertion ? si oui, quels changements y a-t-il eu ?*

6. Références légales et réglementaires

- Article 6 de l'arrêté n°642/MJDHLP/CAB du 29 décembre 2015 portant organisation et fonctionnement de la Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJEJ) ;
- Article 788, 808, 824, 841 du Code de procédure pénale ;
- Article 27 de la loi n° 2019-572 du 26juin 2019 r sur la minorité.

7. Annexes

- Exemples de vidéo pour conscientiser les adolescents :

Sur les conséquences de la drogue : <https://www.dailymotion.com/video/x7yq4sa>

Sur les faux amis: <https://www.youtube.com/watch?v=W0NXUlgReW4>

- Exemple de parchemin de bonne conduite

ENGAGEMENT

Moi (Nom et prénoms) : , j'ai participé à un **atelier de psychoéducation organisé par DDE-CI** dans son centre CEPA les ----- / ----- / ----- (date)

J'ai acquis des connaissances utiles au cours de cet atelier qui me permettent de savoir me conduire prochainement.

J'ai compris que j'ai causé un tort à autrui par mon acte et je souhaite sincèrement ne plus recommencer.

Désormais, la drogue, les mauvais amis, la situation sociale difficile ou tout autre problème (selon les défis relevés chez l'ado) ne pourront plus me détourner de mon ambition de me reconstruire.

J'ai désormais compris que j'ai de la valeur et je veux réussir.

Face à l'adversité et aux difficultés, je promets de recourir à ce parchemin, symbole de mon engagement et de ma détermination à aller de l'avant.

Photo (facultatif)

Abidjan le / /